

# Un nouveau partenariat entreprises-étudiants pour répondre aux marchés publics

Par Agnès Bricard, présidente du club Secteur Public

Le rapport de Lionel Stoléru, commandé en 2007 par le président de la République, avait insisté sur la nécessité de créer un "réseau commande publique" dont la mission serait d'orienter les PME vers les marchés publics et qui soit doté d'un portail internet, point d'entrée unique à l'ensemble des informations sur les marchés publics. Cette proposition a été mise en œuvre à l'initiative d'Oseo et du Conseil Supérieur à travers la création du portail [www.reseaucommandepublique.fr](http://www.reseaucommandepublique.fr).

**L**e portail réseau commande publique est une plate-forme de services en ligne, qui comporte un outil de veille gratuit permettant à une PME de recevoir chaque matin par e-mail les MAPA et les appels d'offres en provenance des 80 000 acheteurs publics (ciblés par nature d'acheteur, territoire géographique et nature de mission), une ligne de financement Oseo spécifique marchés publics "e-treso" qui permet à toutes les PME d'être financées rapidement, des guides pratiques, modes d'emploi et notices élaborés par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, ou encore un annuaire référençant les structures d'accompagnements.

Malgré la mise en place de ces actions en 2008 et 2009, on constate peu de changements dans les comportements des TPE-PME. Deux raisons permettent d'expliquer ce constat. Tout d'abord force est de constater que les acheteurs publics, fortement incités à faire travailler les petites entreprises, n'en trouvent pas assez, ceci malgré les efforts entrepris par les experts-comptables pour inciter les TPE-PME à candidater. D'autre part, la crise actuelle ne permet pas à celles-ci de développer de manière significative leur chiffre d'affaires marchés publics.

## Comment mettre en place la cellule de réponse aux appels d'offres au sein des TPE-PME ?

Force est de constater que les étudiants sont aujourd'hui très souvent confrontés à la difficulté de trouver des TPE-PME pour les accueillir dans le cadre de leur stage obligatoire. Face à cette difficulté, ils finissent par perdre confiance dans leur avenir professionnel et par ressentir un sentiment de frustration vis-à-vis d'une société qui ne leur assure pas leur avenir.

Afin de pallier à ce problème, une idée concrète et innovante consisterait à faire créer par les étudiants des écoles de commerce, au sein des TPE-PME, un service de réponse aux appels d'offres. Ce service préparerait le « dossier de présentation » que l'entreprise doit envoyer à l'acheteur public, en incluant une fiche indiquant les moyens humains de l'entreprise, ses moyens de production, son offre de services et son avantage concurrentiel, ainsi qu'une autre fiche indiquant les références clients (même si on ne peut plus écarter une entreprise des marchés publics dès lors qu'elle n'a pas de référence). A ce service reviendrait également la préparation du dossier des imprimés obligatoires DC4, DC5, DC6, DC7 (avec la demande annuelle

auprès du TPG pour obtenir le DC7) et l'inscription de l'entreprise sur l'outil de veille gratuit de la plateforme [www.reseau-commandepublique.fr](http://www.reseau-commandepublique.fr). Le contenu de ce service pourrait faire également l'objet d'un kit mis en ligne par le Conseil Supérieur et Oseo, en partenariat avec les CCI gérant plus de 500 écoles de commerce. En plus de son utilité économique pour les TPE-PME, ce service aurait une réelle utilité sociale.

Les professeurs référents seraient sensibilisés à cette mission « Réponse à la commande publique par les TPE-PME » dans le cadre d'un dossier que leur adresserait l'Ordre des Experts-Comptables, avec le soutien d'Oseo. Les entreprises seraient accompagnées dans leur réponse aux marchés publics et auraient en interne des process mis en place par l'étudiant qu'elles pourraient déployer et pérenniser.

Les rapports de stages seraient validés par les professeurs des écoles de commerce dans le cadre d'un jury de professionnels qui intégrerait notamment des experts-comptables et des représentants d'Oseo. Ils donneraient lieu à une capitalisation de connaissances et de bonnes pratiques en matière de commande publique au sein des écoles pour l'ensemble des étudiants et pour les TPE-PME. ■